L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 79. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 25 JUILLET 1879. 52me Année

DUFOUR & LEMIT, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI, 25 JUILLET 1879.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par Stern & Co., dans leurs salles d'encan, bottes, souliers et bretelles.

TRÊVE.

Maintenant que la Convention est ajournée, nous prendrons le loisir de respirer un peu et, par la même occasion, nous laisserons respirer nos lecteurs. Quand la côte est montée, on laisse souffler l'attelage et la mouche du coche, elle-même, réclame sa récompense. Nous ne demanderons pas pardon à nos lecteurs de les avoir si longtemps accablés d'articles sérieux, de questions financières, administratives et autres. Ils savent pour quel intérêt nous luttions, et, si nous n'avons pas été amusants ou suffisamment intéressants, la faute principale en a été aux questions qui s'imposaient à nous.

Nous voudrions pouvoir dire que la lutte dans laquelle nous avons joué un rôle, qui n'a pas été, nous l'espérons, sans utilité, est terminée. Mais nous n'avons pas de ces illusions. Alors même que les difficultés léguées par le passé eussent toutes été résolues à la satisfaction du peuple de la Louisiane et à la nôtre, l'avenir, sans parler du présent, aura aussi ses problèmes, inhérents aux conditions sans cesse changeantes des sociétés modernes. Il y a bien des moments d'accalmie où tout semble marcher à souhait et où l'horizon politique et social paraît dégagé de tout nuage, mais ces moments sont rares et, quelquefois, la quiétude qu'ils inspirent est trompeuse, car souvent c'est le calme qui précède l'orage.

Nous nous souvenons qu'au commencement de 1860, notre regretté collègue, le Dr Harby, qui rédigeait si brillamment la partie anglaise de l'*Abeille*, et qui, plus ancien que nous dans la carrière, avait épuisé les questions générales, nous demandait parfois de lui suggérer un sujet d'article. Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire, a dit un philosophe. Heureux les temps, ajouterons-nous, où les journalistes sont en peine de trouver un sujet d'actualité. Cette accalmie de 1860 ne dura pas longtemps et depuis l'ouverture de la campagne électorale de cette mémorable année, les journalistes des Etats-Unis, et en particulier ceux de la Nouvelle-Orléans, n'ont guère manqué de sujets d'articles.

La Convention a terminé ses travaux et nous pouvons faire trêve aux discussions—nous allions dire aux hostilités par suite d'une vieille habitude. Mais la trêve ne saurait être longue, car si la Convention n'est plus là pour fournir des aliments à notre plume, le bureau de santé nous reste. N'avons-nous pas, d'ailleurs, à nous occuper des cancans qu'il est question de percer, des questions étrangères que nous avons forcément négligées, de la politique générale aux Etats-Unis. En vérité, nos compositeurs ne chômeront pas faute de copie.

Mais deux ou trois jours de repos, ce n'est pas de trop après une campagne qui remonte vraiment à la reconstruction de 1868 et qui vient d'aboutir à l'adoption d'une nouvelle constitution. Nous serions tenté de chanter avec le sergent Max, du *Chalet*, "un instant de repos dans ces vertes campagnes", si la Nouvelle-Orléans n'était loin de ressembler aux délicieux vallons de l'Helvétie. Nous ne pouvons même pas dire comme l'esclave que Galathée préférait à son créateur, Pygmalion "ah qu'il est doux de ne rien faire quand tout s'agite autour de nous," car le rien faire, le *far niente* si doux aux Italiens, est chose interdite au journaliste à l'attache.

Le seul repos qui nous soit permis, c'est de remplacer les discussions sérieuses par un bavardage qui est tout au moins une détente pour l'esprit.

Nous voici au 25 juillet. Plus de la moitié de l'été s'est écoulée, sans que nous ayons eu à nous plaindre de trop grandes chaleurs et—Dieu en soit loué—sans qu'aucun cas de fièvre jaune ait été signalé dans notre ville si éprouvée, l'année dernière, par le fléau. Les campagnes étaient altérées. Depuis quelques jours, des ondées bienfaisantes rafraîchissent l'atmosphère et le sol.

Les nouvelles des récoltes, sans être exceptionnellement bonnes, sont jusqu'ici satisfaisantes. Si aucune contrariété ne survient, nous aurons une bonne moyenne.

Si les affaires ne sont pas brillantes à la Nouvelle Orléans, on y apprend moins de misère que précédemment, et la multiplicité des pique-niques, des festivals, des promenades au lac, des excursions, atteste que la population de la Nouvelle-Orléans n'est pas de celles qui laissent engendrer la mélancolie.

Le passé a été assez triste et assez lugubre, pour qu'il soit agréable de trouver à l'avenir une physionomie souriante. Si c'est un mirage, ne dissipons pas trop vite l'illusion. Donnons-nous le temps d'en jouir. L'espoir est la moitié de la vie et il n'y a que les impuissants qui se découragent. Nous avons triomphé du radicalisme, nous triompherons même du bureau de santé, et il nous plaît de croire—ne fût-ce que pour un jour—que tout sera bien dans le meilleur des mondes possible.

DÉPART DU GOUVERNEUR NICHOLLS.—Le gouverneur Nicholls, dont la santé était mauvaise depuis plusieurs mois, et qui avait eu depuis plusieurs semaines de violentes attaques de névralgie, est parti, mercredi soir, avec sa famille pour Fincastle, en Virginie, après avoir donné avis de son départ au lieutenant-gouverneur Wiltz qui a pris charge du gouvernement de l'Etat.

LA CONDAMNATION DE BUFORD.—Thomas Buford qui avait froidement assassiné d'un coup de fusil le juge Elliot à Franefort, Kentucky, a été déclaré coupable de meurtre par le jury et condamné à l'emprisonnement pour toute la durée de son existence.

Son avocat avait invoqué la folie, qui devient l'excuse à la mode pour les meurtriers, celle de Pierrot ne pouvant plus d'effet. Mais Buford n'était ni fou, ni ivre, et le meurtre qu'il avait commis avait été froidement prémédité et exécuté. Il a donc bien mérité la peine à laquelle il a été condamné, mais la probabilité est qu'il sera gracié d'ici à quelques années, sa famille étant influente.

M. PHILIP WERLEIN, No 135 rue du Canal, a toujours en magasin un choix des beaux pianos de Hale, fabriqués exprès pour lui en vue de l'humidité de certains climats et à laquelle ils résistent admirablement. Ces pianos, qui durent très longtemps, ne coûtent que $300, montant que l'acheteur peut payer à raison de $10 par mois. L'acheteur de la campagne doit verser $60 comptant, le reste pouvant se solder par quotités mensuelles de $10. Quiconque a besoin d'un piano fera bien de s'adresser à M. P. Werlein.

Avez-vous jamais mangé une bonne darne de pince?

La Transparence Corporelle.

Commencement d'explications.

A Mr le Rédacteur de l'*Abeille* :

Monsieur,

Dans votre numéro du 15 juillet courant vous avez fait précéder mon article d'une observation fort juste. Il y a eu, en effet, des expériences par la lumière du cadavre, pour arriver à "la vue de l'intérieur du corps humain vivant". Mais ces expériences n'ont pas abouti. C'était fort incomplet et fort vague ; ce ne valait pas la peine qu'on s'y arrêtât, et la preuve c'est que la chose en tombée dans l'eau, et qu'il n'en a jamais été question dans la pratique.

Premièrement, on avait oublié le plus important, le *Liquide-subtil* préparateur.....

Secondement, il ne fallait pas une lumière pour aimé dire obscure, mais bien des lumières différentielles, d'une nature *colide et pénétrante*, s'attirant magnétiquement les unes les autres, par suite de la même loi qui régit l'aimantation.

Le *Liquide-subtil* est la condition *sine qua non* ; sans lui, rien de complet, ni même de sérieux, ne peut être obtenu ; les plus grands savants n'y peuvent rien, et ils se trompent quelquefois plus grossièrement que le vulgaire. Le grand Arago, mon condisciple à Henri IV, a même été devancé par, par sa rapidité, la locomotive glisserait sur deux de rester sur les rails du chemin de fer ! Il avait oublié la *force d'adhérence*—d'autant plus puissante que le poids qui le produit est plus lourd ! Il avait méconnu la loi de rotation—qui fait évoluer les milliards de mondes répandus dans les espaces infinis !.....

Quand on ne regarde qu'à ses pieds, on ne voit pas les *Directions Supérieures*, et les plus lourdes erreurs sont trop souvent la conséquence de ce terre-à-terre.

Le *Liquide-subtil* ouvre pour ainsi dire la porte aux agents explorateurs : une fois sa substance étendue sur les portions du corps qu'on veut explorer, sur le corps entier s'il est besoin, et toutes autres choses dûment préparées, on attend de dix à quinze minutes, maximum actuel. Puis, peu à peu, la jonction—ou la combinaison des lumières *pénétrantes* se fait au centre du corps, et alors on voit son intérieur, et, par conséquent, le mouvement perpétuel de ses organes.....

Quel savantisme ne pourrais-je pas faire ici, pendant de longues pages, et à peu de frais ! Non ! bref et clair, veux-je être, et serai-je.

Des hommes éminents par l'intelligence et par une instruction supérieure, rs *scientifiques*, ont dit, en parlant de moi, l'inconnu de l'article du 15 de ce présent mois : "On l'a fou, on dit a trouvé....." Le dilemne ne me déplaît pas. Je ne suis pas fou, donc j'ai trouvé, et on le verra en temps et lieu....

En attendant j'ai vu cent preuves de l'exactitude de la *théorie animalculaire*—qu'on a d'abord tant conspuée, et à laquelle on se rend de jour en jour. J'ai vu la cause efficiente des tuberculeux pulmonaires. J'ai vu des groupes des vers intestinaux rouler de-ci de-là dans un corps d'enfant. J'ai vu le foie envahi et bourouffié par des nids de parasites animés.

Bientôt, quand l'appareil sera parfait, et qu'il me sera possible de convoquer des témoins compétents et sérieux, on verra bien d'autres ravages..... que je ne crois pas devoir détailler dans un journal que tout le monde. *Ab uno disce omnes.*

Faute de la vue, les cas d'erreurs sont innombrables, mais la science médicale n'en saurait être accusée. Chaque médecin a en lui un système ; chacun *juge* d'après la tournure de son esprit, et surtout, hélas ! d'après les enseignements d'une scholastique routinière !.....

Or, *la vérité est une—et la vue seule est un critérium infaillible.*

A bientôt, monsieur, et tout à vous cordialement.

* * *

Je suis fatigué de la nouveauté que je prends dans tous les Shadines.

LE CANAL DE PANAMA.

L'entreprise du percement du canal de Panama, sous les auspices et la direction de M. de Lesseps, prend de plus en plus un caractère sérieux. L'ouverture de la souscription est imminente. Déjà se fonde le journal de l'entreprise, qui s'appellera le *Canal de Panama*, comme son confrère et prédécesseur s'appelle le *Canal de Suez*. Ce journal paraît chaque semaine en trois éditions différentes : anglaise, française et espagnole.

Dans la dernière séance de la Société française de géographie, M. de Lesseps a donné les renseignements suivants sur la marche de la nouvelle entreprise :

M. de Lesseps annonce qu'il a préparé un traité par lequel la Compagnie d'études de l'isthme de Panama lui abandonne tous ses plans, tous ses travaux et la concession des terrains qu'elle a obtenus du gouvernement local. Comme pour l'isthme de Suez, M. de Lesseps sera seul responsable vis-à-vis du public auquel il va demander une somme de *quatre cents millions de francs*. Le cautionnement de deux millions exigé par le gouvernement de Vénézuela a été déjà versé.

M. de Lesseps estime que la dépense totale de l'établissement du canal interocéanique ne dépassera pas 750 millions de francs. Il est persuadé que cet immense travail pourra être terminé dans une période qui n'excédera pas huit années et qui sera, par conséquent moindre qu'on ne l'avait supposé au premier abord.

Il compare les difficultés qui s'opposaient au percement de l'isthme de Suez, à celles que la nouvelle Société aura à surmonter, et il s'attache à prouver que les dernières sont beaucoup moins redoutables.

L'orateur insiste principalement sur l'existence d'un chemin de fer suivant à peu près le parcours du futur canal, et sur la présence de deux villes importantes situées à chacune de ses extrémités.

Privé de tout secours extérieur, il a dû creuser le canal de Suez en plein désert dans un pays où il n'y avait même pas une goutte d'eau pour désaltérer les travailleurs.

L'orateur a montré qu'il serait tout à fait inutile d'envoyer une nouvelle mission d'études à Panama. Il est certain que les ingénieurs inventeront les engins et les outils nécessaires pour triompher des difficultés imprévues qui pourront surgir au cours de l'exécution des travaux. Il cite comme exemple ce qui s'est passé à Suez, où les ingénieurs les plus célèbres ne voyaient qu'impossibilité, l'entreprise déjà perdue à dix reprises différentes si l'on n'était arrêté devant les objections de ces commités scientifiques et industriels.

Il a rappelé que de tout le groupe des saint-simoniens M. Duveyrier était le seul qui fût pour lui.

Il a raconté qu'étant enfermé à Ham, le prince Louis-Napoléon avait envoyé un officier dévoué à la cause impériale explorer l'isthme de Panama afin de tracer un canal interocéanique par le Nicaragua.

Le rapport de cet officier ayant été favorable, le prince écrivit au ministère pour demander son dégagement et se consacrer entièrement à cette œuvre. Il prenait l'engagement de ne plus s'occuper de politique si on lui accordait sa liberté.

Aucune réponse n'ayant été faite à cette pétition, le prince Louis-Napoléon avisa aux moyens de s'évader.

La tentative ayant réussi, comme on le sait, le futur empereur se rendit à Londres avec l'intention de s'occuper de son projet de percement, qui est exposé tout au long dans la *Revue des Deux-Mondes* de 1847.

Il se disposait à se rendre en Amérique, lorsque la révolution de Février vint donner une autre direction à ses projets.

Le discours de M. de Lesseps a été suivi par une triple salve d'applaudissements.

On lit dans la *Patrie* :

Au commencement de la guerre contre les Zoulous, les journaux anglais rapportèrent que leur roi, Cetewayo, s'appelait lui-même le Napoléon de l'Afrique.

Par quelle ruse extraordinaire le Prince Impérial a-t-il pu être amené à déférer la porte aux agents explorateurs : une fois sa substance étendue sur les portions du corps qu'on veut explorer, sur le corps entier s'il est besoin, et toutes autres choses dûment préparées, on attend de dix à quinze minutes, maximum actuel. Puis, peu à peu, la jonction—ou la combinaison des lumières *pénétrantes* se fait au centre du corps, et alors on voit son intérieur, et, par conséquent, le mouvement perpétuel de ses organes.....

Quel savantisme ne pourrais-je pas faire ici, pendant de longues pages, et à peu de frais ! Non ! bref et clair, veux-je être, et serai-je.

Des hommes éminents par l'intelligence et par une instruction supérieure, rs *scientifiques*, ont dit, en parlant de moi, l'inconnu de l'article du 15 de ce présent mois : "On l'a fou, on dit a trouvé....." Le dilemne ne me déplaît pas. Je ne suis pas fou, donc j'ai trouvé, et on le verra en temps et lieu....

En attendant j'ai vu cent preuves de l'exactitude de la *théorie animalculaire*—qu'on a d'abord tant conspuée, et à laquelle on se rend de jour en jour. J'ai vu la cause efficiente des tuberculeux pulmonaires. J'ai vu des groupes des vers intestinaux rouler de-ci de-là dans un corps d'enfant. J'ai vu le foie envahi et bourouffié par des nids de parasites animés.

Bientôt, quand l'appareil sera parfait, et qu'il me sera possible de convoquer des témoins compétents et sérieux, on verra bien d'autres ravages..... que je ne crois pas devoir détailler dans un journal que tout le monde. *Ab uno disce omnes.*

Faute de la vue, les cas d'erreurs sont innombrables, mais la science médicale n'en saurait être accusée. Chaque médecin a en lui un système ; chacun *juge* d'après la tournure de son esprit, et surtout, hélas ! d'après les enseignements d'une scholastique routinière !.....

Or, *la vérité est une—et la vue seule est un critérium infaillible.*

A bientôt, monsieur, et tout à vous cordialement.

* * *

Je suis fatigué de la nouveauté que je prends dans tous les Shadines.

LE CANAL DE PANAMA.

L'entreprise du percement du canal de Panama, sous les auspices et la direction de M. de Lesseps, prend de plus en plus un caractère sérieux. L'ouverture de la souscription est imminente. Déjà se fonde le journal de l'entreprise, qui s'appellera le *Canal de Panama*, comme son confrère et prédécesseur s'appelle le *Canal de Suez*. Ce journal paraît chaque semaine en trois éditions différentes : anglaise, française et espagnole.

Dans la dernière séance de la Société française de géographie, M. de Lesseps a donné les renseignements suivants sur la marche de la nouvelle entreprise :

M. de Lesseps annonce qu'il a préparé un traité par lequel la Compagnie d'études de l'isthme de Panama lui abandonne tous ses plans, tous ses travaux et la concession des terrains qu'elle a obtenus du gouvernement local. Comme pour l'isthme de Suez, M. de Lesseps sera seul responsable vis-à-vis du public auquel il va demander une somme de *quatre cents millions de francs*. Le cautionnement de deux millions exigé par le gouvernement de Vénézuela a été déjà versé.

M. de Lesseps estime que la dépense totale de l'établissement du canal interocéanique ne dépassera pas 750 millions de francs. Il est persuadé que cet immense travail pourra être terminé dans une période qui n'excédera pas huit années et qui sera, par conséquent moindre qu'on ne l'avait supposé au premier abord.

Il compare les difficultés qui s'opposaient au percement de l'isthme de Suez, à celles que la nouvelle Société aura à surmonter, et il s'attache à prouver que les dernières sont beaucoup moins redoutables.

L'orateur insiste principalement sur l'existence d'un chemin de fer suivant à peu près le parcours du futur canal, et sur la présence de deux villes importantes situées à chacune de ses extrémités.

Privé de tout secours extérieur, il a dû creuser le canal de Suez en plein désert dans un pays où il n'y avait même pas une goutte d'eau pour désaltérer les travailleurs.

L'orateur a montré qu'il serait tout à fait inutile d'envoyer une nouvelle mission d'études à Panama. Il est certain que les ingénieurs inventeront les engins et les outils nécessaires pour triompher des difficultés imprévues qui pourront surgir au cours de l'exécution des travaux. Il cite comme exemple ce qui s'est passé à Suez, où les ingénieurs les plus célèbres ne voyaient qu'impossibilité, l'entreprise déjà perdue à dix reprises différentes si l'on n'était arrêté devant les objections de ces commités scientifiques et industriels.

Il a rappelé que de tout le groupe des saint-simoniens M. Duveyrier était le seul qui fût pour lui.

Il a raconté qu'étant enfermé à Ham, le prince Louis-Napoléon avait envoyé un officier dévoué à la cause impériale explorer l'isthme de Panama afin de tracer un canal interocéanique par le Nicaragua.

Le rapport de cet officier ayant été favorable, le prince écrivit au ministère pour demander son dégagement et se consacrer entièrement à cette œuvre. Il prenait l'engagement de ne plus s'occuper de politique si on lui accordait sa liberté.

Aucune réponse n'ayant été faite à cette pétition, le prince Louis-Napoléon avisa aux moyens de s'évader.

La tentative ayant réussi, comme on le sait, le futur empereur se rendit à Londres avec l'intention de s'occuper de son projet de percement, qui est exposé tout au long dans la *Revue des Deux-Mondes* de 1847.

Il se disposait à se rendre en Amérique, lorsque la révolution de Février vint donner une autre direction à ses projets.

Le discours de M. de Lesseps a été suivi par une triple salve d'applaudissements.

On lit dans la *Patrie* :

Au commencement de la guerre contre les Zoulous, les journaux anglais rapportèrent que leur roi, Cetewayo, s'appelait lui-même le Napoléon de l'Afrique.

Par quelle ruse extraordinaire le Prince Impérial a-t-il pu être amené à déférer aux désirs de Napoléon, ou Napoléon aîné a-t-il pu porter, en quelque sorte, ce trophée inestimable pour lui, l'épée de Napoléon Ier.

Lorsque le Prince fut retrouvé, le lendemain de sa mort, son corps fut porté sur des lances par le colonel Wood, le colonel Butler et le major Drury Lowe.

Qui eut pu prévoir que ces deux noms, *Napoléon et Lowe*, réunis à Sainte-Hélène pendant la nuit un prisonnier et un geôlier, se retrouveraient ensemble entourant une plus tard, et qu'un Lowe porterait, pour lui faire honneur, le corps d'un Napoléon !

LA FRANCE ET LE CANADA FRANÇAIS.

On lit dans l'*Opinion publique* de Montréal :

J'avais lu dans le *Courrier des Etats-Unis* le résumé d'une étude sur les races humaines de M. E. Littré, de l'Académie française, publiée dans la *Revue scientifique*. En parlant plus loin de l'Amérique du Nord, il semblait que M. Littré nous eût oubliés : nulle mention de nous ; il voulait tout le Nord de l'Amérique à la race anglaise. Je me trompais un peu comme on va le voir.

J'avais remarqué, en lisant l'*Annuaire* de notre Institut de Québec, un discours sur la race française en Amérique, du Père Mothon, frère prêcheur, prononcé à l'Université Laval ; ce discours respire une foi ardente en l'avenir de notre race dans la province de Québec ; il paraît avoir beaucoup plu, dans un cénacle peut-être, un peuple de trente millions de Français sur ce bord de l'Atlantique. J'annotai ce discours, relevai quelques erreurs, ajoutant quelques remarques, et l'expédiai l'*Annuaire* à M. Littré avec une lettre où j'esquissais notre histoire à traits rapides. Je lui disais : "Nous croyons, nous intimes les Français appelés l'événement des Salines." Et je citai Montesquieu : "Les peuples naissants conservent et multiplient beaucoup." Enfin, je lui mandais ce que nous sommes et ce que nous espérons devenir.

M. Littré me répondit par la lettre suivante

"Paris, le 30 juin 1879.

"Cher monsieur,

"J'ai reçu votre lettre et l'*Annuaire*, je vous remercie de l'une et de l'autre. Dans mon article, en parlant de la France, j'avais bien dit qu'elle avait une annexe en Canada, mais j'ignorais que cette annexe fût si importante. Vous croyez, et en effet il y a lieu de croire, qu'en ces contrées l'élément français, continuant de croître comme il fait, gardera une existence indépendante. Mon cœur de patriote n'est pas insensible à de pareilles constatations, et il sympathise avec le vôtre à travers l'Atlantique.

"Je suis touché de ce que vous me dites de flatteur et qui va au delà de mes mérites, et vous prie d'agréer l'assurance de mes meilleurs sentiments.

"E. LITTRÉ."

Je suis flatté d'avoir fait connaître le Canada français à l'éminent écrivain, et de lui avoir donné un noble plaisir.

Il me reste l'espoir que M. Littré écrira une note historique sur le peuple français du Canada, quand il mettra ses articles en volumes. Notre histoire héroïque et touchante semblait finir en 1760, et l'on pensa en France (on le pense encore) que la mort de Montcalm et la victoire de Lévis étaient les derniers épisodes de notre existence, la fin d'un beau drame historique ; mais cette histoire ne pouvait pas finir ainsi, et elle proclame aujourd'hui, après un siècle, la vitalité de la race française dans l'Amérique du Nord. Peut-être M. Littré, répandu dans le monde des sciences, des lettres et de la politique, membre de l'Institut, de l'Académie française, de l'Académie des inscriptions et du sénat, pourra-t-il nous faire connaître à son tour.

Il est temps qu'en France on sache qu'il y a une France nouvelle dans la province de Québec.

Quand la France nous connaîtra, elle admirera la persévérance et la ténacité de ces Français du dernier siècle qui ont conservé sa langue, ses mœurs, ses antiques usages sous une domination anglaise, cette fidélité inflexible, en dépit d'une émigration, et cette indomptable fierté de l'origine française.

Oui, nous sommes fiers de notre origine et de la France, de son histoire, de son renom brillant, de ses beaux siècles littéraires, de ses sciences, de son art, de sa poésie ; nous avons pleuré sur ses infortunes, et nous nous réjouissons aujourd'hui de ses progrès et de sa prospérité : nous voyons toujours en France un peuple frère dont le génie s'impose au monde avec éclat.

EDOUARD HUOT."

Québec, juillet 1879.

Nous ne doutons pas que nos compatriotes répandus sur le continent américain ne se sentent profondément émus par ces paroles éloquentes, partant avec un sentiment exalté jusqu'à la passion l'amour de la France et le culte de la nationalité française. Certes nous avons vu dans maintes occasions combien les Français expatriés restent fidèles à leur origine, soit qu'ils passent simplement, soit qu'ils fassent souche à l'étranger. Mais c'est peut-être un spectacle plein d'intérêt et de sympathie de voir un peuple tout entier, séparé du vieux tronc par plus d'un siècle, et plus encore par une absorption systématique, conserver avec un sublime orgueil, les mœurs, la langue et les traditions de la famille originelle.

Et ce phénomène n'est pas isolé ; nous le voyons également manifesté au nord et au sud du continent américain, au Canada et en Louisiane. M. Huot rappelle un discours sur la langue française en Amérique, prononcé par le Père Mothon à l'université de Laval ; en même temps les créoles de la Nlle-Orléans revendiquent victorieusement les droits de leur idiome national dans l'enseignement et dans les actes officiels du gouvernement. Aux uns et aux autres nous offrons nos plus cordiales félicitations, et ce n'est pas nous seulement, nous qui habitons ce pays, qui les remercions ; la France ne peut manquer d'être fière de cette affection impérissable ; et l'une de ses plus précieuses consolations et l'un de ses plus puissants encouragements après ses malheurs, ce doit être de voir qu'ils n'ont pas altéré le respect de ses enfants, sur quelque point du globe qu'ils soient dispersés.

—Loin de se montrer disposés à abandonner la moindre parcelle des droits qu'elle tient, en matière commerciale, de la fameuse clause du traité de Francfort, l'Allemagne, comme nous l'apprend le *Tageblatt*, vient de s'engager davantage vis-à-vis de la France dans une guerre des tarifs.

Une circulaire de M. Maybach, ministre des travaux publics, a en effet, à la date du 24 juin, ordonné la dénonciation immédiate de tous les traités en matière de transports par voie ferrée avec les Etats qui se montrent récalcitrants aux principes nouveaux que le prince de Bismarck entend faire prévaloir dans la question des tarifs différentiels.

"Or, dit cette circulaire, les pourparlers engagés à ce sujet avec les compagnies russes, autrichiennes, hollandaises et les compagnies belges (en partie), sont sur le point d'aboutir." La mesure du gouvernement prussien est donc remarquable. Le *Tageblatt*, spécialement dirigée contre la France. La dénonciation des traités a déjà eu lieu, et ils seront devenus caducs au 1er janvier prochain.

La feuille berlinoise ne pense pas que la France consente aux concessions réclamées par le chancelier allemand ; c'est justement ce que celui-ci désire. L'élévation considérable des frais de transport qui résulterа du défaut d'entente diminuera, dans l'opinion du chancelier, les importations françaises en Allemagne, dans une proportion au moins aussi forte que le nouveau tarif douanier.

—Nous avons annoncé que le gouvernement serait officiellement représenté aux fêtes qui seront données le 31 août prochain, à Nancy, pour l'inauguration de la statue de M. Thiers.

Nous apprenons aujourd'hui que M. Léon Say, Jules Ferry et Lepère se rendront dans cette ville.

L'un d'eux—probablement M. Lepère —prononcera un discours, dans lequel il fera l'éloge de l'illustre défunt.

Pourquoi, dira-t-on, choisir M. Lepère pour un pareil panégyrique ?

C'est que le ministre de l'intérieur passe pour l'un des membres les plus avancés du cabinet, et l'on pense généralement qu'il n'est pas aussi disposé qu'on le pourrait croire aux doctrines de M. Thiers.

—On télégraphie de Berlin, le 4 juillet, au *Morning Post* :

Le comte Schouvaloff est attendu très prochainement à Saint-Pétersbourg.

D'après les informations reçues ici de la capitale russe, le prince Gortschakoff aurait de fait abandonné la direction des affaires politiques, bien qu'il restât nominalement à la tête de la chancellerie ; le czar aurait en tout ce pour tout son premier ministre des affaires étrangères.

—Un journal de Berlin donne une nouvelle qui va renverser les châteaux de cartes que l'on avait pu construire sur le mort du prince d'Orange.

D'après ce journal, le roi et la reine Victoria d'Angleterre auraient personnellement un nouvel héritier.

LES RÉCOLTES DE CÉRÉALES EN EUROPE.

Nous lisons dans le *Monde* :

Il faut à la France, chaque année, pour la consommation, une moyenne de 100 millions d'hectolitres de blé. L'année dernière, la récolte, évaluée par les documents officiels à 95 millions d'hectolitres, n'était, en réalité, que de 85 millions au plus. La preuve en est dans nos importations, qui, du 1er septembre 1878 au 1er juillet 1879, se sont élevées à 25 millions d'hectolitres. Ce n'est pas avant deux mois que nous saurons du blé nouveau sur nos greniers, et d'ici là il nous faudra encore importer au moins 5 millions d'hectolitres.

Si la récolte de 1878 a nécessité une importation de près de 30 millions d'hectolitres, il n'y a donc aucune exagération à dire que celle de 1879, qui semble devoir être désastreuse, nous obligera à importer une quarantaine de millions d'hectolitres, qui, à 20 fr. l'un, représentent la somme très ronde de 800 millions.

Le prix de 20 fr., que nous citons ici, peut même être dépassé de beaucoup.

L'Angleterre, qui importe annuellement, en moyenne, 30 millions d'hectolitres, devra cette année, en importer beaucoup plus, en raison d'une récolte qui s'annonce comme très mauvaise. L'Espagne et l'Italie, cette mal partagées aussi, devront acheter beaucoup à l'étranger pour compléter leurs approvisionnements. Enfin la Belgique, la Hollande et la Suisse, qui sont des pays toujours importateurs, le seront d'autant plus cette année que leurs récoltes paraissent comme exceptionnellement défectueuses.

L'Europe devra donc se procurer à l'étranger la jamais énorme de près de 100 millions d'hectolitres de blé à répartir comme suit :

	Hectolitres
Pour la France	26,000,000
— l'Angleterre	40,000,000
— l'Italie	6,000,000
— l'Espagne	8,000,000
— les Pays-Bas	4,000,000
— la Suisse	2,000,000
Total	98,000,000

Pour combler ce déficit énorme, nous avons les ressources suivantes :

	Hectolitres
Etats-Unis	52,500,000
Hongrie	2,500,000
Inde	4,000,000
Australie	7,000,000
Russie méridionale	10,000,000
Provinces danubiennes	2,000,000
Egypte	1,000,000
Total	79,500,000

Dans ces conditions, il faut s'attendre à une hausse sérieuse sur les marchés exportateurs, et le blé, que nous payons aujourd'hui 20 fr. l'hectolitre en moyenne, peut et doit monter à 25 et même 30 fr. ; ce qui, pour la France, nécessiterait une sortie de numéraire d'un milliard environ, chiffre sans précédent.

L'AMNISTIE POUR LES INSOUMIS FRANÇAIS.

Voici le texte du projet de loi signalé par le télégraphe, dont l'objet est d'amnistier tous les déserteurs et réfractaires de l'armée de terre et de mer.

PROJET DE LOI.

Article 1er.—Amnistie est accordée aux sous-officiers, brigadiers, caporaux et soldats de l'armée de terre en état de désertion, et aux insoumis qui n'ont pas été jugés et condamnés définitivement au jour de la promulgation de la présente loi :

La même amnistie est accordée :

1. Aux officiers mariniers, quartiers-maîtres et marins des équipages de la flotte ;

2. Aux sous-officiers, brigadiers, caporaux et soldats des troupes de la marine ;

3. Aux agents divers embarqués, ainsi qu'aux individus faisant partie des différents corps de la marine, assimilés aux équipages de la flotte ou aux troupes de la marine.

Elle est étendue aux marins de l'inscription maritime, déserteurs des bâtiments de commerce, sans qu'elle puisse être opposée en aucun cas aux droits des tiers.

Art. 2.—L'amnistie est entière, absolue et sans condition de servir :

1. Pour les insoumis et déserteurs âgés de plus de 40 ans ;

2.—Pour les insoumis et déserteurs que des infirmités rendent impropres à tout service actif ou auxiliaire dans les armées de terre ou de mer.

Art. 3—L'amnistie est conditionnelle pour les hommes âgés de moins de 40 ans, c'est-à-dire avec obligation de servir dans les conditions suivantes :

Les insoumis qui avaient moins de 30 ans seront tenus d'accomplir intégralement le service actif auquel ils étaient assujettis ;

Les insoumis qui ont accompli le temps du service actif, mais n'ont pas répondu aux appels de la réserve, auront à passer ou à compléter dans un corps où dans un dépôt le temps de service pour lequel ils auraient été appelés, conformément à l'article 20 de la loi du 18 novembre 1875 ;

Les déserteurs ayant moins de trente ans auront à compléter le temps de service qu'ils avaient à faire au moment où ils ont manqué à l'appel.

Après trente ans, les uns et les autres resteront soumis aux obligations de la classe à laquelle ils appartiennent par leur âge.

Les hommes âgés de moins de quarante ans qui se trouveraient dans les cas de dispense du service en temps de paix, prévus à l'article 17 de la loi du 27 juillet 1872, seront tenus de servir dans les conditions stipulées par les articles 25 et 26 de la loi précitée.

Art. 4—Les déserteurs et insoumis susceptibles de recevoir l'application de l'amnistie, avec condition de servir, prévue par l'article 3, devront, ainsi que les marins insoumis déclarés du commerce, se présenter devant les autorités qui seront désignées par les ministres de la Guerre et de la Marine, pour formuler leur déclaration de repentir, avant l'expiration des délais et après qui compteront à partir de la date de la présente loi, à savoir :

Trois mois pour ceux qui sont dans l'intérieur de la France et en Corse ;

Six mois pour ceux qui sont hors du territoire français, mais en Europe ou en Algérie ;

Un an pour ceux qui sont hors du territoire d'Europe.

Et dix-huit mois pour ceux qui sont au-delà du cap de Bonne-Espérance et du cap Horn.

Art. 5.—A l'expiration des délais fixés au précédent article, les insoumis et déserteurs qui ne se seront pas déclarés pour réclamer le bénéfice de l'amnistie avec condition de servir, ou ceux qui, après avoir pris une feuille de route, ne se rendraient pas à leur destination, seront de nouveaux recherchés et poursuivis s'il y a lieu.

Art. 6.—Tous autres faits étrangers à la désertion ou à l'insoumission ayant entraîné des condamnations soit contradictoires, soit par contumace, ou étant l'objet de poursuites, sont exclus de la présente amnistie.

LE "TIMES" DE LONDRES.—Les journaux anglais citent des chiffres assez curieux et propres à donner une idée des dépenses qu'exige en masse de s'imposer un journal tel que le *Times*.

Le mariage du roi d'Espagne, en 1878, a coûté au *Times* 8,000 francs de télégrammes, le congrès de Berlin, près de 20,000 francs. On sait que le traité de paix fut mis en vente par le *Times* dans les rues de Londres, à Vienne même un télégraphiste attaché à la légation britannique réunit à Berlin le signalement.

Enfin, voici qui est plus fort : Le numéro du 30 juin dernier, où se trouvaient les détails du Cap sur la mort du prince impérial que toute la presse a reproduites, contenait en télégrammes, depuis le 7 juin, de l'Amérique et de l'Afrique plus de cinq colonnes, soit neuf mille mots, ce qui, au tarif réduit de 5 fr. 75 le mot, représente près de 52,000 francs. Il est probable d'ailleurs que le *Times*, qui publie tous les lundis un télégramme des Indes à un tarif particulier. Le numéro du 30 juin—et il y en a souvent d'analogues—a dû coûter près mille francs pour les seuls télégrammes. Le numéro du 30 juin—et il y en a souvent d'analogues—a dû coûter près mille francs pour les seuls télégrammes. Le numéro du 30 juin—et il y en a souvent d'analogues—a dû coûter près mille francs pour les seuls télégrammes.

—L'inauguration du nouvel hôpital Cyprianis à Londres a eu lieu.

Le monument était paré de drapeaux anglais et français.

La prince de Galles et son frère, le duc d'Edimbourg, sont arrivés à midi 50. Le prince de la grande républicaine, venue de Paris pour donner son concours à la cérémonie, a joué l'hymne national anglais.

Lenau Altenau est été nommé sur le seuil du nouvel hôpital par M. le comte de Montebello, ministre plénipotentiaire de France, assisté du marquis de Fetuccinière, du commandant Gervais, des docteurs Vintras et Colemiates, et de M. Hinzel, secrétaire de l'œuvre de bienfaisance française.

Le docteur Vintras, médecin en chef de l'hôpital, a exposé la situation générale de l'œuvre, faisant remarquer les progrès qu'elle a accomplis. Cinq nouvelles salles ont été ouvertes et 43,000 malades ont été soignés dans l'hôpital français depuis sa fondation. Le prince de Galles a pris un vif intérêt à tous les détails qui lui ont été donnés en réponse à ses bienveillantes questions.

A une heure, des rafraîchissements ont été servis. Immédiatement après, a eu lieu la visite des salles.

Le prince de Galles a autorisé l'administration de l'hôpital français à donner son nom à la salle des convalescents.

La fête donnée à Albert-Hall a été splendide.

Le prince de Galles, le prince d'Edimbourg, la duc de Connaught et leurs familles sont arrivés à quatre heures.

Lenau Altenau est été reçus par le comte de Montebello.

L'assistance était nombreuse on évalue à 2,000 personnes, parmi lesquelles on remarquait tous les artistes de la Comédie-Française.

Le temps a été splendide.

Le "Voltaire" annonce que le prince Napoléon sortira, dit-on, l'intention de faire un emprunt d'un million.

Le journal ajoute : "l'Assécu